

Fiches — QRC Comptabilité et analyse financière

Ces 11 fiches suivent le programme officiel de l'option (comptabilité générale, comptabilité de gestion, analyse financière). Le jour J, tu as le plan comptable : apprends les mécanismes, pas les numéros. Le programme du contrôleur est un sous-ensemble : il n'inclut ni IFRS, ni devises, ni titres, ni provisions pour risques, ni IS, ni augmentation de capital, ni tableaux de flux.

Ce que les sujets ont demandé jusqu'ici : commande spéciale et coût marginal, ratios commentés, affectation du résultat, TVA d'un bien à usage mixte (2026) ; augmentation de capital, seuil de rentabilité, EBE et CAF (sujet test). Côté contrôleur : affectation du résultat, amortissement dérogatoire, déclaration de TVA.

Fiche 1 — Cadre comptable et principes

Objet. La comptabilité enregistre, classe et résume les flux de l'entreprise pour donner une **image fidèle** de son patrimoine, de sa situation financière et de son résultat (article L123-14 du Code de commerce). Elle sert de preuve, d'outil de gestion et de base au calcul de l'impôt.

Sources du droit comptable. Le Code de commerce (articles L123-12 et suivants), puis le **Plan comptable général** (règlement ANC n° 2014-03), édicté par l'Autorité des normes comptables et homologué par arrêté. Les **normes IFRS** (IASB, adoptées par l'UE) s'imposent aux comptes consolidés des sociétés cotées ; les comptes individuels restent en PCG.

Le PCG modernisé (règlement ANC n° 2022-06), applicable aux exercices ouverts depuis le 1er janvier 2025. Le résultat exceptionnel est réservé aux événements majeurs et inhabituels. Les cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles passent des comptes 675 et 775 aux comptes 657 et 757 (667 et 767 pour les immobilisations financières). La quote-part de subvention virée au résultat passe du 777 au 747. Les transferts de charges (791, 796, 797) disparaissent. L'épreuve autorise l'ancienne et la nouvelle version du plan comptable, et les corrigés officiels utilisent encore les anciens comptes : cite le compte que tu utilises, et l'ancien entre parenthèses si tu hésites.

Principe	Ce qu'il impose
Prudence	Les pertes probables sont comptabilisées, les gains latents non

Principe	Ce qu'il impose
Continuité d'exploitation	Les comptes sont établis comme si l'activité continuait
Permanence des méthodes	Mêmes méthodes d'un exercice à l'autre, sauf changement justifié
Indépendance des exercices	Chaque exercice supporte ses charges et ses produits (d'où les régularisations)
Coût historique	Les biens sont inscrits à leur coût d'entrée
Non-compensation	Pas de compensation entre actif et passif, ni entre charges et produits
Intangibilité du bilan d'ouverture	Le bilan d'ouverture est le bilan de clôture précédent
Importance relative	Seules les informations significatives sont détaillées
Régularité et sincérité	Respect des règles, application de bonne foi

Partie double. Toute opération est inscrite au débit d'un ou plusieurs comptes et au crédit d'un ou plusieurs autres, pour un même total. Les écritures passent au livre-journal, puis sont reportées au grand livre ; la balance vérifie l'égalité des débits et des crédits. Dans le système centralisateur, des journaux auxiliaires (achats, ventes, banque) sont centralisés périodiquement.

Classe	Contenu	Exemples
1	Capitaux et dettes financières	101 Capital, 1061 Réserve légale, 120 Résultat, 164 Emprunts
2	Immobilisations	211 Terrains, 213 Constructions, 2154 Matériel, 28 Amortissements
3	Stocks	31 Matières, 37 Marchandises, 39 Dépréciations
4	Tiers	401 Fournisseurs, 411 Clients, 421 Personnel, 445 État-TVA
5	Financiers	512 Banque, 53 Caisse
6	Charges	607 Achats de marchandises, 641 Salaires, 681 Dotations

Classe	Contenu	Exemples
7	Produits	707 Ventes de marchandises, 706 Prestations, 781 Reprises

Les classes 1 à 5 forment le bilan, les classes 6 et 7 le compte de résultat.

Fiche 2 — Opérations courantes

Réductions. Les réductions **commerciales** (rabais, remise, ristourne) diminuent le prix : si elles figurent sur la facture, on enregistre directement le net commercial. Accordées après coup par un avoir, elles vont au 609 chez l'acheteur et au 709 chez le vendeur. La réduction **financière** (escompte pour paiement rapide) est une charge financière pour le vendeur (665) et un produit financier pour l'acheteur (765). La TVA se calcule sur le net financier.

Exemple, chez l'acheteur : prix brut 10 000 €, remise 10 %, escompte 2 %, TVA 20 %.

Calcul	Montant
Net commercial : 10 000 – 10 %	9 000 €
Escompte : 2 % de 9 000	180 €
Net financier	8 820 €
TVA : 20 % de 8 820	1 764 €
Net à payer	10 584 €

Compte	Débit	Crédit
607 Achats de marchandises	9 000	
44566 TVA déductible sur autres biens et services	1 764	
765 Escomptes obtenus		180
401 Fournisseurs		10 584

Frais accessoires. Chez l'acheteur, le transport sur achats s'inscrit au 6241 (ou s'ajoute au 607). Chez le vendeur, les frais de port facturés vont au 7085. Les emballages consignés ne sont pas vendus : ils passent par les comptes 4096 et 4196.

Avances et acomptes. Un acompte versé à la commande se débite au 4091 (reçu : crédité au 4191). À la facture, on solde ce compte et on ne règle que le reste.

Personnel. Exemple : salaire brut 3 000 €, cotisations salariales 660 €, prélèvement à la source 150 €, cotisations patronales 1 200 €.

Compte	Débit	Crédit
641 Rémunérations du personnel	3 000	
431 et 437 Organismes sociaux (part salariale)		660
4421 Prélèvements à la source		150
421 Personnel, rémunérations dues (net à payer)		2 190
645 Charges de sécurité sociale (part patronale)	1 200	
431 et 437 Organismes sociaux		1 200

Opérations en devises. On enregistre au cours du jour de l'opération ; au règlement, l'écart va en perte ou gain de change. Exemple : achat de 10 000 USD quand 1 € vaut 1,10 USD, soit 9 090,91 € ; paiement quand 1 € vaut 1,05 USD, soit 9 523,81 €. La perte de change est de 432,90 € : compte 656 pour une dette commerciale (666 pour une dette financière).

Rapprochement bancaire. On compare le compte 512 de l'entreprise et le relevé de la banque, qui se lisent en sens inverse.

1. On pointe les opérations communes.
2. Les opérations présentes seulement sur le relevé (frais bancaires, prélèvements, virements reçus) sont enregistrées dans les comptes de l'entreprise.
3. Les opérations présentes seulement en comptabilité (chèques émis pas encore encaissés) restent en suspens et ne s'écrivent pas.
4. Les deux soldes rectifiés doivent être égaux.

Fiche 3 — TVA

Mécanisme. La TVA est un impôt sur la consommation que l'entreprise collecte pour l'État. Chaque mois (régime réel normal, déclaration CA3) ou chaque année (réel simplifié, CA12), elle reverse la TVA collectée diminuée de la TVA déductible. Si la déductible dépasse la collectée, elle dégage un crédit de TVA, reporté ou remboursé.

Taux. 20 % (taux normal), 10 % (restauration, transport de voyageurs, travaux dans les logements), 5,5 % (produits alimentaires, livres, certains travaux d'économie d'énergie), 2,1 % (médicaments remboursés, presse).

Exigibilité. Pour une livraison de biens, la TVA est exigible à la livraison. Pour une prestation de services, elle l'est à l'encaissement, sauf option pour les débits. La TVA est déductible dès qu'elle est exigible chez le fournisseur, sur facture conforme. Certaines dépenses sont exclues : véhicules de tourisme, logement des dirigeants, cadeaux de plus de 73 € TTC par bénéficiaire et par an.

Compte	Intitulé	Sens
44571	TVA collectée	Crédité à chaque vente
44566	TVA déductible sur autres biens et services	Débité à chaque achat
44562	TVA déductible sur immobilisations	Débité à l'achat d'une immobilisation
4452 et 445662	TVA due et TVA déductible intracommunautaires	Autoliquidation des achats dans l'UE : pour un achat dont la TVA est entièrement déductible, les deux montants s'annulent
44551	TVA à décaisser	Crédité à la déclaration, soldé au paiement
44567	Crédit de TVA à reporter	Imputé sur la déclaration suivante

Exemple de déclaration (sujet contrôleur 2026, BIJADOM'). Collectée 86 355 + due intracommunautaire 2 457 = 88 812 €. Déductible : 2 489 (immobilisations) + 38 657 (biens et services) + 2 796 (intracommunautaire) = 43 942 €. Crédit antérieur : 1 678 €. **TVA à décaisser : $88\,812 - 43\,942 - 1\,678 = 43\,192$ €.** L'écriture complète est dans l'onglet QRC d'entraînement.

Coefficient de déduction (biens et services à usage mixte). On déduit la TVA au prorata de l'usage ouvrant droit à déduction.

Coefficient de déduction = assujettissement × taxation × admission

- **Assujettissement** : part d'utilisation du bien pour des opérations dans le champ de la TVA (1 si le bien ne sert qu'à des opérations imposables ou exonérées).
- **Taxation** : chiffre d'affaires ouvrant droit à déduction divisé par le chiffre d'affaires total des opérations dans le champ (les opérations exonérées, comme la formation professionnelle, l'abaissent).
- **Admission** : 0 pour les biens exclus du droit à déduction (véhicule de tourisme), 1 sinon.

Le coefficient est d'abord provisoire (données de l'année précédente), puis définitif avant le 25 avril de l'année suivante. Pour une immobilisation, on régularise la déduction si le coefficient définitif varie de plus d'un dixième pendant la période de régularisation (5 ans pour un bien meuble, 20 ans pour un immeuble). La TVA non déductible s'ajoute au coût d'acquisition de l'immobilisation.

Fiche 4 — Immobilisations, amortissements, cessions

Définition. Une immobilisation est un élément identifiable, contrôlé par l'entreprise, qui lui procurera des avantages économiques futurs et qu'elle utilise sur plus d'un exercice. On distingue les immobilisations incorporelles (20 : logiciels, brevets, fonds commercial), corporelles (21 : terrains, constructions, matériel) et financières (26 et 27 : titres, prêts, dépôts). Un bien de moins de 500 € HT peut être passé en charges.

Coût d'acquisition = prix d'achat net de réductions + droits de douane et taxes non récupérables + coûts directement attribuables (transport, installation, montage, honoraires). On exclut la TVA récupérable, la formation du personnel et les frais généraux. Les droits de mutation, honoraires et frais d'actes peuvent, sur option, être inclus ou passés en charges. Si des éléments ont des durées d'utilisation différentes (toiture, ascenseur), on les amortit séparément : c'est l'approche par **composants**.

Amortissement. Il constate la consommation des avantages économiques du bien sur sa durée d'utilisation. Les terrains ne s'amortissent pas.

Mode	Règle	Départ
Linéaire (comptable)	Base × taux (1 / durée), au prorata du temps la première année	Date de mise en service, au jour près
Dégressif (fiscal)	Taux linéaire × coefficient 1,25 (3 ou 4 ans), 1,75 (5 ou 6 ans) ou 2,25 (plus de 6 ans), appliqué à la valeur nette ; on bascule en linéaire quand la valeur nette divisée par les années restantes dépasse l'annuité dégressive	Premier jour du mois d'acquisition ; pas d'annuité supplémentaire en fin de plan
Unités d'œuvre	Proportionnel à l'usage (kilomètres, pièces produites)	Mise en service

Le dégressif ne vise que des biens neufs, d'au moins 3 ans, d'une liste fixée par la loi (matériel industriel, informatique...).

Amortissement dérogatoire. Quand l'amortissement fiscal dépasse l'amortissement comptable, l'excédent est une provision réglementée : dotation au 6872, créditée au 145. Les années où le fiscal devient inférieur au comptable, on reprend (débit 145, crédit 7872).

Exemple (contrôleur 2026, MADRIGAL) : bras robotique de 25 000 € HT plus 3 000 € de montage, soit 28 000 €, mis en service le 1er juillet N, sur 10 ans. Comptable : $28\,000 \times 10\% \times 6/12 = 1\,400$ €. Fiscal : $\text{taux } 10\% \times 2,25 = 22,5\%$, soit $28\,000 \times 22,5\% \times 6/12 = 3\,150$ €. Dérogatoire de N : 1 750 €. Le plan complet est dans l'onglet QRC d'entraînement.

Dépréciation. Si la valeur actuelle d'un bien (la plus élevée entre valeur vénale et valeur d'usage) tombe sous sa valeur nette comptable, on déprécie : débit 6816, crédit 29. C'est la seule façon de constater la perte de valeur d'un terrain.

Cession en trois écritures :

1. Dotation complémentaire aux amortissements, du 1er janvier jusqu'à la date de cession.
2. Sortie du bien : débit 28 (amortissements cumulés) et débit 657 (ancien 675) pour la valeur nette comptable ; crédit 21 pour la valeur d'origine.
3. Prix de cession : débit 462 ou 512 ; crédit 757 (ancien 775), plus 44571 si la cession est soumise à TVA.

La plus ou moins-value est la différence entre le prix de cession et la valeur nette comptable. S'il reste de l'amortissement dérogatoire, on le reprend en totalité.

Qualification des titres.

Catégorie	Compte	Intention
Titres de participation	261	Détention durable utile à l'activité, influence ou contrôle (présumée au-delà de 10 % du capital)
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	273	Rentabilité à long terme, sans intervention dans la gestion
Autres titres immobilisés	271	Détention durable, sans autre intention
Valeurs mobilières de placement	50	Placement de trésorerie à court terme

À la clôture, on déprécie les titres dont la valeur d'inventaire est inférieure au coût ; les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées (prudence).

Financement des investissements. Autofinancement, augmentation de capital, emprunt, subvention, crédit-bail.

- **Emprunt** (compte 164) : les intérêts vont au 6611, le capital remboursé diminue la dette. Avec des annuités constantes, pour un capital K, un taux i et n années :

Annuité constante : $a = K \times i / [1 - (1 + i)^{-n}]$

- **Subvention d'investissement** (131) : elle est reprise en résultat au rythme de l'amortissement du bien financé (débit 139, crédit 747, ancien 777).
- **Crédit-bail** : dans les comptes individuels, l'entreprise ne l'inscrit pas à l'actif ; elle comptabilise des loyers (612).

Fiche 5 — Travaux d'inventaire

L'inventaire ajuste les comptes à la réalité au 31 décembre : stocks, régularisations de charges et de produits, amortissements, dépréciations et provisions.

Stocks (inventaire intermittent). On annule le stock initial (débit 6037, crédit 37 pour des marchandises) et on constate le stock final (débit 37, crédit 6037). Pour les produits fabriqués, la variation passe au 7135 (production stockée). Les sorties se valorisent au **coût unitaire moyen pondéré** (CUMP) ou en **premier entré, premier sorti** (PEPS) ; le dernier entré, premier sorti est interdit.

Exemple de CUMP : stock initial de 100 unités à 10 €, entrée de 200 unités à 13 €. CUMP = $(1\,000 + 2\,600) / 300 = 12$ €. Si la valeur actuelle passe sous le coût, on déprécie le stock (débit 6817, crédit 39).

Régularisations (indépendance des exercices). Elles sont contrepassées à l'ouverture de l'exercice suivant.

Situation au 31/12	Compte	Exemple
Charge enregistrée en N qui concerne N+1	486 Charges constatées d'avance	Assurance annuelle de 1 200 € payée le 1er octobre : 9 mois concernant N+1, soit 900 € (débit 486, crédit 616)
Produit enregistré en N qui concerne N+1	487 Produits constatés d'avance	Loyer reçu d'avance
Charge de N pas encore facturée	408 Factures non parvenues, 4282 Congés payés, 4486 État charges à payer	Facture d'électricité de décembre reçue en janvier
Intérêts courus sur emprunt	1688 Intérêts courus	Emprunt de 100 000 € à 4 %, échéance au 1er avril : $100\,000 \times 4\% \times 9/12 = 3\,000$ € (débit 6611, crédit 1688)

Situation au 31/12	Compte	Exemple
Produit de N pas encore facturé	418 Clients, factures à établir	Livraison de décembre facturée en janvier

Créances douteuses.

1. On transfère la créance TTC du 411 au 416 Clients douteux.
2. On la déprécie sur son montant **hors taxes** multiplié par le pourcentage de perte probable (débit 6817, crédit 491), car la TVA sera récupérée en cas de perte. Exemple : créance de 1 200 € TTC, soit 1 000 € HT, perte probable de 40 % : dépréciation de 400 €.
3. Si la créance devient irrécouvrable : débit 654 (HT) et 44571 (TVA récupérée), crédit 416 ; puis reprise de la dépréciation (débit 491, crédit 7817).

Provisions pour risques et charges. On les constitue quand trois conditions sont réunies : une obligation envers un tiers, une sortie de ressources probable sans contrepartie, un montant estimable de façon fiable. Exemples : litige prud'homal, garantie donnée aux clients, amende probable. Écriture : débit 6815, crédit 151 ; reprise au 7815 quand le risque disparaît ou se réalise. Ne confonds pas : une **dépréciation** constate la perte de valeur d'un actif, une **provision** constate un passif probable.

Créances et dettes en devises. On les évalue au cours de clôture. L'écart part en compte d'attente : 476 Différences de conversion actif pour une perte latente, 477 Différences de conversion passif pour un gain latent. Une perte latente donne lieu à une provision pour perte de change (débit 6865, crédit 1515). Un gain latent n'est jamais comptabilisé en produit, par prudence.

Fiche 6 — Affectation du résultat, impôt sur les sociétés, capital

L'affectation du résultat est tombée aux deux concours en 2026 : c'est un exercice à savoir faire les yeux fermés.

Ordre de l'affectation d'un bénéfice :

1. Apurer le report à nouveau débiteur (pertes antérieures).
2. Doter la **réserve légale** : 5 % du bénéfice diminué des pertes antérieures, jusqu'à ce qu'elle atteigne 10 % du capital. Si elle est presque pleine, on ne dote que le complément.
3. Doter les réserves statutaires prévues par les statuts.
4. Calculer le **bénéfice distribuable** = bénéfice – pertes antérieures – dotations aux réserves légale et statutaires + report à nouveau créditeur.
5. Verser l'**intérêt statutaire** (premier dividende) : taux prévu × capital libéré.

6. Doter les réserves facultatives décidées par l'assemblée.
7. Verser le **superdividende** par action, arrondi comme demandé.
8. Porter le reste en report à nouveau.

Exemple (inspecteur 2026, ALBOROSIE) : capital de 1 000 000 € en actions de 10 € (100 000 actions), réserve légale de 60 000 €, report à nouveau créditeur de 1 500 €, bénéfice de 110 000 €, intérêt statutaire de 5 %.

Étape	Calcul	Montant
Réserve légale	$5\% \times 110\,000$; plafond de 100 000, il reste 40 000 de marge	5 500 €
Bénéfice distribuable	$110\,000 - 5\,500 + 1\,500$	106 000 €
Intérêt statutaire	$5\% \times 1\,000\,000$, soit 0,50 € par action	50 000 €
Superdividende	$56\,000 / 100\,000 = 0,56$ €, arrondi à 0,50 €	50 000 €
Report à nouveau	$106\,000 - 50\,000 - 50\,000$	6 000 €

Compte	Débit	Crédit
120 Résultat de l'exercice (bénéfice)	110 000	
110 Report à nouveau (ancien solde créditeur)	1 500	
1061 Réserve légale		5 500
457 Associés, dividendes à payer		100 000
110 Report à nouveau (nouveau solde)		6 000

Une perte s'affecte simplement en report à nouveau débiteur : débit 119, crédit 129.

Impôt sur les sociétés. Le taux normal est de 25 %. Les PME (chiffre d'affaires inférieur à 10 M€, capital entièrement libéré et détenu à 75 % au moins par des personnes physiques) bénéficient d'un taux de 15 % sur les premiers 42 500 € de bénéfice. Le résultat fiscal part du résultat comptable : on réintègre les charges non déductibles (l'IS lui-même, les amendes, l'amortissement excessif des véhicules de tourisme) et on déduit certains produits (dividendes du régime mère-fille). L'entreprise paie quatre acomptes (15 mars, 15 juin, 15 septembre, 15 décembre), puis le solde le 15 mai pour un exercice clos le 31 décembre. Acomptes : débit 444, crédit 512. Impôt de l'exercice : débit 695, crédit 444.

Augmentation de capital. Elle se fait par apports en numéraire, apports en nature, incorporation de réserves, conversion de dettes ou paiement du dividende en actions. Le prix d'émission est égal au nominal plus la **prime d'émission**. À la souscription, les actionnaires libèrent au moins le quart du nominal et la totalité de la prime ; le reste est appelé dans les 5 ans.

Le **droit préférentiel de souscription** (DPS) protège les anciens actionnaires de la dilution. Sa valeur théorique est la baisse de valeur de l'action après l'opération. Pour N actions anciennes valant V et n actions nouvelles émises au prix E :

Valeur après l'augmentation = $(N \times V + n \times E) / (N + n)$; DPS = V - valeur après l'augmentation

Exemple : 10 000 actions anciennes à 150 €, 2 000 nouvelles émises à 120 €. Valeur après : $1\,740\,000 / 12\,000 = 145$ €. DPS : 5 €.

Écritures d'une augmentation en numéraire (2 000 actions de nominal 100 € émises à 120 €, libérées du quart, comme dans le sujet test) :

1. Souscription : débit 4562 Capital appelé non versé (90 000 = prime de 40 000 + quart du nominal de 50 000) et débit 109 Capital souscrit non appelé (150 000) ; crédit 1011 Capital souscrit non appelé (150 000), 1012 Capital souscrit appelé non versé (50 000) et 1041 Prime d'émission (40 000).
2. Versement : débit 512, crédit 4562 (90 000) ; puis débit 1012, crédit 1013 Capital souscrit appelé versé (50 000).

Le corrigé officiel passe directement par le 4563 et le 1013 : les deux présentations sont acceptées si le raisonnement est clair. Les frais d'augmentation de capital peuvent être imputés sur la prime d'émission, passés en charges, ou inscrits en frais d'établissement amortis sur 5 ans au plus.

Fiche 7 — Comptabilité de gestion

Charges fixes et variables. Les charges variables suivent l'activité (matières, commissions, transport) ; les charges fixes en sont indépendantes à court terme (loyers, amortissements, salaires administratifs). Les charges semi-variables se décomposent en une part fixe et une part variable.

Compte de résultat différentiel. Il classe les charges selon leur variabilité pour faire apparaître la marge sur coût variable (MCV), puis le seuil de rentabilité.

MCV = CA - charges variables ; Résultat = MCV - charges fixes

Seuil de rentabilité (en €) = charges fixes / taux de MCV, avec taux de MCV = MCV / CA

Indicateur	Formule	Lecture
Seuil de rentabilité en quantité	Charges fixes / MCV unitaire	Nombre d'unités à vendre pour un résultat nul
Point mort	(Seuil / CA annuel) × 12 mois, ou × 360 jours	Date à laquelle le seuil est atteint, si l'activité est régulière
Marge de sécurité	CA – seuil de rentabilité	Baisse de CA possible avant la perte
Indice de sécurité	Marge de sécurité / CA	Même chose en pourcentage
Levier opérationnel	MCV / résultat	Variation du résultat (en %) pour 1 % de variation du CA

Exemple (sujet test inspecteur) : prix de vente 3 470 €, CA 4 164 000 € (donc 1 200 unités), charges variables 1 821 840 €, charges fixes 752 340 €.

Calcul	Résultat
MCV : 4 164 000 – 1 821 840	2 342 160 €
Taux de MCV : 2 342 160 / 4 164 000	56,25 %
Seuil en valeur : 752 340 / 0,562478	1 337 545 €
Seuil en quantité : 752 340 / (3 470 – 1 518,20)	385,5, soit 386 unités
Point mort : 1 337 545 / 4 164 000 × 360	Jour 116, vers le 26 avril
Indice de sécurité	67,9 %

Le corrigé officiel arrondit le taux à 0,5625 et trouve 1 337 493 € et 385 unités. Avec 385 unités, le résultat est encore légèrement négatif : arrondis toujours une quantité au-dessus.

Coût marginal et commande spéciale. Le coût marginal est le coût d'une unité (ou d'une série) supplémentaire. Si la capacité existe et que les charges fixes ne bougent pas, une commande est rentable dès que son prix dépasse le coût variable unitaire, même s'il est inférieur au coût complet. Il faut aussi vérifier qu'elle ne fait pas baisser les prix des clients habituels. C'est l'exercice PATRA de 2026, corrigé dans l'onglet QRC d'entraînement.

Typologie des coûts.

- **Coût complet** : il intègre toutes les charges ; **coût partiel** : seulement une partie (coût variable, coût direct).
- **Charges directes** : affectées sans calcul à un produit ; **charges indirectes** : réparties via des centres d'analyse et des unités d'œuvre (heure-machine, kilogramme acheté).
- Chaîne des coûts : coût d'achat, puis coût de production, puis coût de revient (production + distribution). Résultat analytique = CA – coût de revient.
- La méthode ABC répartit les charges indirectes par activités et inducteurs de coût.

Fiche 8 — SIG, CAF et autofinancement

Les soldes intermédiaires de gestion décomposent le résultat en étapes, de l'activité commerciale jusqu'au résultat net.

Solde	Calcul	Ce qu'il mesure
Marge commerciale	Ventes de marchandises – (achats de marchandises ± variation de stock)	Performance du négoce
Production de l'exercice	Production vendue + stockée + immobilisée	Activité industrielle
Valeur ajoutée	Marge commerciale + production – consommations en provenance des tiers (matières ± variation de stock, autres achats et charges externes)	Richesse créée, partagée entre personnel, État, prêteurs, actionnaires
Excédent brut d'exploitation	VA + subventions d'exploitation – impôts et taxes – charges de personnel	Ressource tirée de l'exploitation seule, avant financement, amortissements et impôt
Résultat d'exploitation	EBE + reprises et autres produits d'exploitation – dotations et autres charges d'exploitation	Performance économique
Résultat courant avant impôt	Résultat d'exploitation ± résultat financier	Effet de la politique de financement
Résultat exceptionnel	Produits – charges exceptionnels	Événements inhabituels

Solde	Calcul	Ce qu'il mesure
Résultat net	RCAI + résultat exceptionnel – participation – impôt sur les bénéfices	Ce qui revient aux associés

La capacité d'autofinancement (CAF) est la ressource interne potentielle dégagée par l'activité : produits encaissables moins charges décaissables. Elle finance les investissements, le remboursement des emprunts et les dividendes. Deux méthodes donnent le même résultat.

Méthode soustractive (depuis l'EBE)	Méthode additive (depuis le résultat net)
EBE	Résultat net
+ autres produits d'exploitation	+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (exploitation, financières, exceptionnelles)
– autres charges d'exploitation	– reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
+ produits financiers (sauf reprises)	+ valeur comptable des immobilisations cédées
– charges financières (sauf dotations)	– produits de cession d'immobilisations
+ produits exceptionnels (sauf produits de cession, quote-part de subvention et reprises)	– quote-part des subventions d'investissement virée au résultat
– charges exceptionnelles (sauf valeur comptable des biens cédés et dotations)	
– participation des salariés – impôt sur les bénéfices	
= CAF	= CAF

Avec le PCG 2025, cessions (657 et 757) et quote-part de subvention (747) sont en exploitation : on les exclut toujours de la CAF, à la même place dans le calcul.

Autofinancement = CAF – dividendes versés dans l'exercice

Exemple (sujet test, CORSIC'AUBRAC, en milliers d'euros) : EBE 514 + produits financiers 14 – charges financières 6 + produits exceptionnels hors cessions et subventions 23 (75 – 38 – 14) – charges exceptionnelles hors valeur des biens cédés 10 (33 – 23) – impôt 130 –

participation 50 = **CAF de 355**. Autofinancement après 120 de dividendes : 235.

Lecture. Rapporte la CAF au chiffre d'affaires (rentabilité de l'activité) et aux dettes financières : la **capacité de remboursement** (dettes financières / CAF) doit rester sous 3 à 4 ans selon les banques.

Fiche 9 — Bilan fonctionnel et grands équilibres

Principe. Le bilan fonctionnel reclasse le bilan comptable selon les cycles de l'entreprise (investissement, financement, exploitation), en **valeurs brutes**. Il répond à une question : les ressources durables financent-elles les emplois durables et une partie du cycle d'exploitation ?

Emplois (actif)	Ressources (passif)
Emplois stables : immobilisations brutes	Ressources stables : capitaux propres + amortissements et dépréciations + provisions pour risques et charges + dettes financières (hors concours bancaires courants)
Actif circulant d'exploitation : stocks bruts, créances clients brutes, avances versées, charges constatées d'avance d'exploitation	Dettes d'exploitation : fournisseurs, dettes fiscales et sociales (hors impôt sur les sociétés), avances reçues, produits constatés d'avance
Actif circulant hors exploitation : créances diverses, créances sur cessions d'immobilisations	Dettes hors exploitation : impôt sur les sociétés, dettes sur immobilisations, dividendes à payer
Trésorerie active : valeurs mobilières de placement, disponibilités	Trésorerie passive : concours bancaires courants, soldes créditeurs de banque

Retraitements à connaître : les amortissements et dépréciations passent en ressources stables ; les concours bancaires courants sortent des emprunts pour aller en trésorerie passive ; les intérêts courus vont en dettes hors exploitation ; le capital souscrit non appelé se déduit des capitaux propres ; les écarts de conversion sont annulés pour revenir aux montants d'origine.

FRNG = ressources stables – emplois stables

BFR = BFRE + BFRHE ; Trésorerie nette = FRNG – BFR = trésorerie active – trésorerie passive

- **Fonds de roulement net global (FRNG)** : excédent des ressources durables sur les emplois durables. Positif, il finance une partie du cycle d'exploitation.
- **Besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE)** : besoin de financement né du décalage entre les décaissements (achats, salaires) et les encaissements (ventes). On l'exprime souvent en jours de chiffre d'affaires : $\text{BFRE} / \text{CA HT} \times 360$.
- **Trésorerie nette** : résultante. Négative, elle signale une dépendance aux découverts bancaires.

Lecture selon l'activité. Une industrie a un BFR élevé (stocks longs, crédit client) et doit donc avoir un FRNG solide. La grande distribution a un BFR négatif (clients payés comptant, fournisseurs à 60 jours) : sa trésorerie est positive même avec un FRNG faible.

Recommandations (programme contrôleur et inspecteur).

Pour renforcer le FRNG	Pour réduire le BFR
Augmenter le capital	Raccourcir les délais clients (escompte pour paiement rapide, relances, affacturage)
Emprunter à long terme plutôt qu'utiliser le découvert	Réduire les stocks (flux tendus)
Mettre les bénéfices en réserve	Négocier des délais fournisseurs, dans la limite légale de 60 jours après la facture ou 45 jours fin de mois
Céder les immobilisations inutiles, recourir au crédit-bail	Demander des acomptes à la commande

Fiche 10 — Ratios et effet de levier

Un ratio ne vaut que commenté : donne le chiffre, la norme ou la tendance, puis la conséquence pour l'entreprise. En 2026, le sujet limitait chaque commentaire à 5 ou 10 lignes selon le ratio.

Ratio	Formule	Repère et lecture
Endettement général	Dettes totales / total du passif	Au-delà de 2/3, l'entreprise dépend fortement de ses créanciers
Endettement net (gearing)	Dettes financières nettes de la trésorerie / capitaux propres	Au-delà de 1, la capacité d'emprunt est limitée

Ratio	Formule	Repère et lecture
Autonomie financière	Capitaux propres / total du passif	Au moins 20 à 25 % ; les banques regardent aussi capitaux propres / dettes financières ≥ 1
Capacité de remboursement	Dettes financières / CAF	Moins de 3 à 4 ans
Liquidité générale	Actif circulant / dettes à court terme	Plus de 1 : l'actif à court terme couvre les dettes à court terme
Liquidité réduite	(Actif circulant – stocks) / dettes à court terme	Proche de 1 souhaitable
Liquidité immédiate	Disponibilités / dettes à court terme	Souvent bien inférieure à 1, sans gravité si le cycle tourne
Solvabilité générale	Total de l'actif / total des dettes	Plus de 1 : l'actif couvre toutes les dettes
Délai clients	Créances clients TTC / CA TTC $\times 360$	En jours ; à comparer au délai fournisseurs
Délai fournisseurs	Dettes fournisseurs TTC / achats TTC $\times 360$	En jours
Rotation des stocks	Stock moyen / coût d'achat des marchandises vendues $\times 360$	En jours
Taux de marge commerciale	Marge commerciale / coût d'achat des marchandises vendues	Le taux de marque rapporte la marge au prix de vente HT
Taux de marge brute d'exploitation	EBE / CA HT	Rentabilité de l'exploitation
Rentabilité économique	Résultat d'exploitation après impôt / actif économique (immobilisations + BFRE)	Rendement de tout le capital investi
Rentabilité financière	Résultat net / capitaux propres	Rendement pour l'actionnaire

Exemple (inspecteur 2026, BARRINGTON) : dettes de 1 500 000 € pour un passif de 2 200 000 €, soit un endettement de **68,2 %** ; liquidité générale de $1\,000\,000 / 900\,000 = 1,11$; rentabilité financière de $120\,000 / 700\,000 = 17,1 \%$. Les commentaires sont dans l'onglet QRC d'entraînement.

Effet de levier. L'endettement augmente la rentabilité financière tant que la rentabilité économique dépasse le coût de la dette après impôt. Dans le cas contraire, il la réduit : c'est l'effet de massue.

$$R_f = R_e + (R_e - i) \times D / CP$$

Ici R_e est la rentabilité économique après impôt, i le taux d'intérêt après impôt, D les dettes financières, CP les capitaux propres. Exemple : actif économique de 2 000, dont 1 200 de capitaux propres et 800 de dettes à 5 % ; résultat d'exploitation de 240 ; impôt à 25 %. $R_e = 240 \times 0,75 / 2\,000 = 9\%$. i après impôt = 3,75 %. $R_f = 9\% + (9\% - 3,75\%) \times 800 / 1\,200 = 12,5\%$. Le contrôleur doit seulement savoir expliquer le mécanisme, sans calcul.

Fiche 11 — Tableaux de flux, plan de financement, plan de trésorerie

Trois outils, deux regards : le tableau de financement et le tableau des flux expliquent le passé ; le plan de financement et le plan de trésorerie prévoient l'avenir.

Tableau de financement (PCG). Il explique la variation du FRNG entre deux bilans, puis son utilisation.

Partie I : emplois stables	Partie I : ressources durables
Dividendes mis en paiement	CAF
Acquisitions d'immobilisations	Cessions d'immobilisations
Réductions de capitaux propres	Augmentations de capital, subventions d'investissement
Remboursements de dettes financières	Nouveaux emprunts
Solde : variation du FRNG	

La partie II décompose cette variation en variation du BFRE, du BFRHE et de la trésorerie nette : $\Delta \text{FRNG} = \Delta \text{BFR} + \Delta \text{trésorerie}$.

Tableau des flux de trésorerie. Il explique directement la variation de la trésorerie par trois flux, dont la somme égale la variation de trésorerie de l'exercice :

- Flux d'activité** : CAF – variation du BFR d'exploitation (ou résultat net + dotations nettes – plus-values de cession – variation du BFR).
- Flux d'investissement** : – acquisitions d'immobilisations + prix de cession.

3. Flux de financement : + augmentations de capital + emprunts – remboursements – dividendes versés.

Un flux d'activité durablement négatif est un signal d'alerte : l'entreprise ne finance pas son cycle par son exploitation.

Plan de financement. C'est un tableau prévisionnel sur 3 à 5 ans des emplois et des ressources d'un projet. Il vérifie que le projet est finançable : le solde annuel cumulé doit rester positif. Exemple, en milliers d'euros : investissement de 300 en N, financé par 50 d'apport et 200 d'emprunt remboursé par 40 par an.

	N	N+1	N+2
CAF prévisionnelle	90	110	130
Augmentation de capital	50	0	0
Emprunt	200	0	0
Total ressources	340	110	130
Investissement	300	0	0
Augmentation du BFR	30	10	0
Remboursement d'emprunt	0	40	40
Dividendes	20	20	20
Total emplois	350	70	60
Solde annuel	-10	+40	+70
Solde cumulé	-10	+30	+100

Lecture : l'année N est déficitaire de 10. Il faut emprunter au moins 10 de plus, réduire le dividende ou étaler l'investissement.

Plan (budget) de trésorerie. Il prévoit mois par mois les encaissements et les décaissements, **TTC** et à leur date réelle : ventes encaissées selon les délais clients, achats payés selon les délais fournisseurs, salaires, charges sociales, TVA à décaisser (payée le mois suivant), investissements, échéances d'emprunt. Trésorerie de fin de mois = trésorerie de début + encaissements – décaissements. Un mois négatif appelle une solution à court terme (découvert autorisé, escompte, affacturage, report d'une dépense) ; un excédent durable se place.